

L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIFS :

- Connaître les droits et moyens syndicaux
- Organiser l'implantation syndicale dans l'entreprise
- Positionner l'action du syndicat auprès des autres instances représentatives du personnel

DU 9 AVRIL 2008 A LA LOI

- Rappel de l'adoption de la loi

LES NOUVEAUX CRITÈRES DE LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

- La fin de la présomption de représentativité : effets et traduction aux différents niveaux de négociation
- Les nouveaux critères de représentativité et leurs modalités d'application : ce qui reste et ce qui change..., qu'apporte le caractère cumulatif des 7 critères ? Le juge va-t-il encore conserver un pouvoir d'appréciation ? Le critère déterminant de l'audience électorale : quelles élections mesureront l'audience électorale ?
- Quels sont les seuils d'audience requis et à quel niveau les apprécie-t-on ? Quid en cas de liste commune ou de syndicats catégoriels ?

LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE DROIT ÉLECTORAL

- L'organisation des élections : qui peut être candidat au premier tour ?
- Qui doit être convoqué à la négociation du protocole préélectoral et selon quelle procédure ?
- L'unanimité syndicale pour la signature du protocole préélectoral est-elle toujours requise ?

LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DROIT SYNDICAL

- L'implantation syndicale dans l'entreprise
- La distinction entre les différentes catégories de syndicats
- Droit des organisations syndicales selon leur catégorie
- Les nouvelles règles de désignation du délégué syndical et du représentant syndical au CE

- Le nouveau représentant de la section syndicale : attributions, moyens, protection

LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

- Rappel de la réforme du 4 mai 2004
- Les nouvelles règles de conclusion et de validité des accords collectifs

L'OUVERTURE DE LA NÉGOCIATION AUX ELUS DU PERSONNEL

TARIF : 1440 € T.T.C la journée pour l'ensemble du groupe avec une clé USB remise à chaque participant.